



Commune de Chalais

Zones de protection des eaux souterraines
DOCUMENT NO 1:

Plan des zones de protection soumis à approbation par le Conseil d'Etat

Echelle 1 / 10'000

Le Président: Timbre communal Le Secrétaire:

Date de mise à l'enquête publique:

Légende

Captage (source ou pompage)

d'intérêt public, capté

Zones de protection soumises à approbation

zone de protection S1

zone de protection S2

zone de protection S3

Limites communales

0 250 500 1'000 m

N

GéoVal Ingénieurs-Géologues SA

Rue de la Majorie 8 1950 Sion

Tél. 027 322 91 70 Email: info@geoval.ch

Web: www.geoval.ch

